

Après leur entrée en sixième en 2007, près de quatre élèves de Segpa sur dix sortent diplômés du système éducatif

■ Parmi les élèves entrés en sixième en 2007, 3,4 %, soit plus de 28 000, ont intégré une classe de Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) au cours du collège. Les élèves de Segpa sont plus fréquemment des garçons, et des enfants issus d'une famille nombreuse et de milieu défavorisé. La quasi-totalité d'entre eux a connu un redoublement à l'école primaire, en CP pour la moitié d'entre eux.

Sur les 28 000 élèves de Segpa, 37 %, ont obtenu un diplôme huit ans après leur entrée en sixième. Dans l'immense majorité des cas, il s'agit du CAP, très rarement d'un baccalauréat professionnel. Une part importante des élèves de Segpa (58 %) est sortie du système scolaire sans obtenir un diplôme. Certains ont abandonné leur scolarité avant d'atteindre la classe de troisième Segpa ou à la fin du collège, d'autres durant la préparation d'un diplôme professionnel.

Paul-Olivier Gasq,
Claudine Pirus, DEPP-B1

■ Parmi les élèves entrés pour la première fois en sixième en 2007, 28 100 (soit 3,4 %) ont passé au moins un an en Segpa [Section d'enseignement général et professionnel adapté – voir « SOURCE ET MÉTHODOLOGIE »] au cours du collège. Dans trois cas sur quatre (21 400 élèves), les élèves ont été affectés en Segpa dès leur entrée en sixième. Il arrive cependant qu'une telle affectation soit observée après un début de scolarité générale. En particulier, plus de 3 500 élèves ont été orientés en sixième ou en cinquième Segpa après une sixième générale. Dans un cas sur trois, le passage du cycle général à la Segpa s'est fait au sein du même établissement.

En Segpa, les garçons sont largement majoritaires

En Segpa, les garçons sont beaucoup plus nombreux que les filles : ils représentent en effet 62 % des effectifs (FIGURE 1). Il en est de même des élèves appartenant à une famille nombreuse. Près d'un élève sur deux (47 %) vit au sein d'une famille d'au moins quatre enfants ; cette part n'est que de 22 % pour les collégiens scolarisés intégralement dans le cursus général. Les élèves de Segpa vivent par ailleurs moins fréquemment avec leurs deux parents :

1 – Répartition des élèves de et hors Segpa selon leurs caractéristiques sociodémographiques en 2007-2008 (%)

	En Segpa	Hors Segpa
Sexe		
Garçon	62,2	49,3
Fille	37,8	50,7
L'élève vit :		
- avec ses deux parents	57,4	72,7
- dans une famille monoparentale	26,9	19,0
- dans une famille recomposée	11,5	7,1
- autre situation (famille d'accueil, foyer...)	4,3	1,3
Taille de la fratrie		
Un enfant	7,5	8,4
Deux enfants	19,6	39,0
Trois enfants	25,7	30,4
Quatre enfants ou plus	47,3	22,2
Origine de la famille		
Famille non immigrée	77,6	82,2
Famille mixte	5,1	7,3
Famille immigrée	17,4	10,5

Lecture : 57,4 % des élèves de Segpa vivent avec leurs deux parents, contre 72,7 % des élèves hors Segpa.

Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), public et privé sous contrat.

Source : panel 2007.

27 % appartiennent à une famille monoparentale, 12 % à une famille recomposée et 4 % sont dans une autre situation (famille d'accueil, foyer...) (FIGURE 1). Les jeunes

Directrice de la publication :

Fabienne Rosenwald

Secrétaire de rédaction :

Marc Saillard

Maquettiste :

Frédéric Voiret

Impression :

DEPP/DVE

e-ISSN 2431-7632

Département de la valorisation

et de l'édition

61-65, rue Dutot

75732 Paris Cedex 15

issus d'une famille immigrée sont eux aussi surreprésentés (17 % parmi les élèves de Segpa contre 10 % pour l'ensemble des collégiens du cursus général). On estime par ailleurs qu'en 2007 10 % de l'ensemble des élèves scolarisés en Segpa au collège étaient en situation de handicap.

Un environnement social défavorisé

Les élèves de Segpa sont majoritairement issus d'un milieu social défavorisé : plus d'un élève sur deux appartient à une famille d'ouvriers. De même, près de 7 % des élèves vivent dans une famille d'inactifs (contre 1 % dans le cursus général). En lien avec ce constat, le niveau de vie des élèves de Segpa est relativement faible : 75 % appartiennent aux 30 % des familles les moins aisées. À peine trois élèves de Segpa sur dix ont une mère titulaire d'un diplôme, qui correspond dans la majorité des cas à un CAP, un BEP ou un bac professionnel. La situation est similaire pour les pères : moins de 30 % d'entre eux sont diplômés. Envi-

3 – Répartition des élèves de Segpa et hors Segpa selon leurs caractéristiques scolaires (%)

	En Segpa	Hors Segpa
Année de naissance		
Avant 1995	5,1	0,8
1995	92,0	14,9
1996	2,9	84,4
Redoublement à l'école élémentaire		
Oui	83,5	14,1
dont CP	46,3	4,3
dont CE1	21,5	4,9
dont CE2	6,4	2,0
dont CM1	5,1	1,1
dont CM2	4,2	1,8
Non	16,5	85,9
Secteur de l'établissement		
Secteur public	95,8	78,8
Secteur privé	4,2	21,2
Éducation prioritaire		
RAR	13,4	3,4
Non RAR	86,6	96,6

Lecture : à l'entrée au collège, 92 % des élèves qui vont se retrouver en Segpa ont une année de retard contre 15 % des élèves en cursus « général ».

Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), public et privé sous contrat.

Source : panel 2007.

ron 3 % des élèves de Segpa vivent dans une famille où l'un des parents au moins est diplômé du supérieur (FIGURE 2, voir « en savoir plus »).

Près de la moitié des élèves de Segpa ont redoublé le CP

Parmi les élèves qui intègrent une classe de Segpa au collège, 97 % sont entrés en sixième avec au moins une année de retard par rapport à l'âge de référence qui est de 11 ans à l'entrée en sixième (FIGURE 3). Certains élèves avaient du retard dès l'entrée au primaire, mais pour la quasi-totalité (84 %), et conformément à l'un des critères en vigueur à l'époque pour l'affectation en Segpa, le retard s'est produit au cours de l'école primaire. En particulier, près d'un élève de Segpa sur deux (46 %) a redoublé le cours préparatoire (CP) contre 4 % des élèves de cycle général au collège. Pour une minorité d'élèves, le retard à l'entrée en sixième s'explique non pas par un redoublement, mais par une entrée tardive dans le système éducatif français : certains élèves arrivant de l'étranger sont scolarisés dans des formations de niveau inférieur à celui de leur classe d'âge.

Dans la mesure où peu de collèges privés disposent de sections spécialisées, les élèves de Segpa se retrouvent très majoritairement dans le secteur public (96 %). Par ailleurs, ils sont beaucoup plus fréquemment que les autres scolarisés en éducation prioritaire : 13,4 % des élèves de Segpa fréquentent un établissement appartenant au Réseau Ambition Réussite (RAR, voir « SOURCE ET MÉTHODOLOGIE »), contre 3,4 % des élèves qui suivent un cycle général au collège (FIGURE 3).

Les élèves de Segpa au collège : plus de 15 % de sorties avant la troisième

Au cours du collège, les élèves de Segpa suivent des parcours relativement linéaires. En effet, seuls 7 % d'entre eux redoublent au moins une classe ; cette part est deux fois plus élevée (14 %) pour l'ensemble des élèves entrés en sixième en 2007. C'est encore plus fréquent (19 %) pour les élèves de Segpa ayant connu un début de scolarité en cycle général. Le redoublement correspond alors le plus souvent

à une réorientation en Segpa dans une classe de même niveau.

Si les redoublements sont peu fréquents pour les élèves de Segpa, il n'en est pas de même de leurs sorties du système scolaire. Pour l'ensemble des élèves de sixième, le taux d'accès en troisième est de 96 % alors que pour les élèves qui passent par une classe de Segpa au collège, 85 % atteignent la troisième. Déjà plus âgés que leurs camarades du premier cycle général, ces derniers ont dépassé plus vite l'âge de la scolarité obligatoire, parfois avant même d'arriver en troisième : un tiers des 4 200 élèves qui ont quitté le système éducatif au cours du collège étaient âgés de 16 ans ou plus au moment de leur sortie. De manière générale, les garçons sont plus concernés que les filles ; ils représentent 68,5 % des élèves sortants en cours de collège. Les enfants d'ouvriers sont pour leur part sous-représentés (- 8 points par rapport à la répartition initiale).

Les élèves de Segpa sont amenés à passer les examens du certificat de formation générale (CFG), lequel donne droit à des équivalences permettant de préparer des diplômes de niveau V. Les résultats à cet examen ne sont pas connus car il n'existe pas au niveau national d'enquête statistique sur cette certification.

Très peu d'élèves atteignant la troisième obtiennent le diplôme national du brevet (DNB). D'une part, le taux d'inscription à l'examen est faible. En moyenne, seul un élève de Segpa sur vingt est inscrit à l'examen (sur ce point, certaines académies se distinguent, notamment Rennes et Limoges où le taux d'inscription est quatre fois plus élevé). D'autre part, le taux de réussite global est d'environ 20 %. Finalement, seul un élève de Segpa sur cent obtient le DNB.

Après la troisième, trois élèves de Segpa sur quatre s'orientent vers un CAP

Les classes de Segpa ont pour vocation d'accompagner l'accès à une formation professionnelle au minimum de niveau V. Pour autant, 20 % de ceux ayant atteint la classe de troisième sortent du système éducatif à l'issue du collège. Il s'agit là de jeunes quittant l'école sans avoir obtenu de diplôme. Parmi eux, les filles sont légèrement surreprésentées (42 %

contre 38 % dans l'ensemble des élèves de Segpa au collège). Il en est de même des élèves dont les parents sont inactifs (+ 5 points) et, dans une moindre mesure, des élèves qui ont redoublé au cours du collège. En revanche, les enfants de parents ouvriers ou employés sont sous-représentés (- 6 points).

Le CAP constitue de loin l'orientation la plus fréquente pour les élèves ayant atteint la classe de troisième Segpa : près des trois quarts se retrouvent dans cette filière et 6 % dans d'autres voies de formations professionnelles, dont 1,7 % vont directement en baccalauréat professionnel. Parmi les élèves orientés en CAP, 20 % suivent cette formation par voie d'apprentissage (FIGURE 4). Par ailleurs, les élèves de Segpa représentent environ 15 % des inscrits en première année de CAP.

Les élèves de Segpa préparant un CAP s'inscrivent plus fréquemment dans les spécialités de la production, 60 % contre 40 % dans les services. Ceci s'explique en partie par la surreprésentation des garçons en Segpa qui, de manière générale, privilégient ces spécialités. Dans le domaine de la production, les plus choisies sont « Génie civil, construction et bois » (20,5 %) et « Transformations » (principalement dans l'agroalimentaire, 18,1 %). Dans celui des services, « Échanges et gestion » et « Services aux personnes » sont choisies respectivement par 17,4 % et 14,6 % des élèves de Segpa (FIGURE 5, voir « en savoir plus »).

37 % des élèves de Segpa ont obtenu un diplôme professionnel huit ans après leur entrée en sixième

À l'issue de la session d'examen 2015¹, 37 % des élèves passés par la Segpa au collège ont obtenu un CAP ou un baccalauréat professionnel. Les filles ont plus souvent décroché leur diplôme (41 % contre 34 % pour les garçons). Cet écart s'explique notamment par les meilleurs taux de réussite observés dans le domaine des services : les garçons ayant choisi une spécialité du domaine des services ont en effet un taux

1. Il s'agit des derniers résultats disponibles.

4 – Choix d'orientation après la troisième Segpa (%)

Bac professionnel ou agricole en 3 ans (par voie scolaire ou apprentissage)	1,7
CAP ou CAP agricole (CAPA) en 2 ans	73,2
- première année par la voie scolaire	58,6
- première année par la voie de l'apprentissage	14,6
Autres formations professionnelles (CIPPA, DIMA, SIO...)	4,3
Autres situations	1,2
Sorties	19,6
Ensemble (n = 23 873)	100,0

Lecture : parmi les 23 873 élèves ayant atteint la classe de troisième, qu'ils l'aient atteinte aux rentrées 2009, 2010, 2011 ou autres, 73,2 % (17 465) se sont inscrits en première année de CAP.

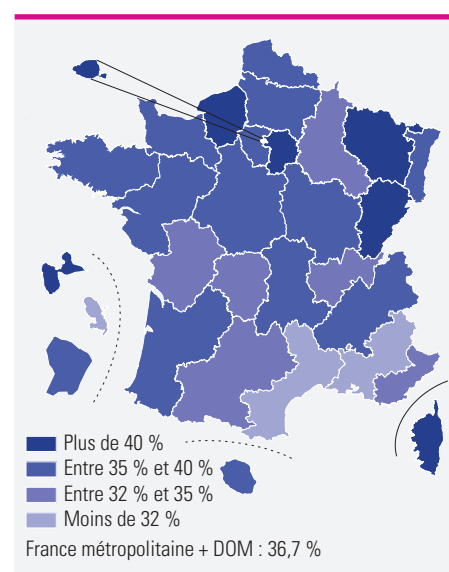
Champ : France entière (hors Mayotte), élèves de Segpa entrés en sixième à la rentrée 2007 et ayant atteint la classe de troisième Segpa.

Source : MENESR-DEPP, fichiers Faere.

d'accès au diplôme comparable à celui des filles. Les écarts entre académies sont relativement prononcés : pour les élèves de Segpa, le taux d'accès au CAP varie ainsi de 29 % dans les académies de Montpellier et Aix-Marseille à plus de 42 % dans les académies de Paris, Créteil et Rouen (FIGURE 6). Enfin, l'origine sociale des élèves de Segpa n'apparaît pas comme un facteur discriminant quant à l'obtention finale de leur CAP, sans doute du fait de la grande homogénéité scolaire des élèves : les taux d'accès au CAP sont de l'ordre de 40 % pour les enfants de cadres comme pour les enfants d'employés ou les enfants d'ouvriers. Seuls les élèves de parents inactifs et dans une moindre mesure ceux de parents agriculteurs apparaissent en léger retrait par rapport à leurs camarades (respectivement 30 % et 33 %).

Parmi ces diplômés, près de la moitié (4 700) ont obtenu leur CAP dans la durée théorique, soit six ans après leur entrée en sixième (session 2013). Ce sont majoritairement les filles (+ 5 points par rapport à la répartition initiale) et les enfants d'ouvriers et d'employés (+ 6 points) qui obtiennent le CAP dans cette durée. Ils sont 5 600 à avoir décroché leur CAP en sept ans au moins après l'entrée en sixième : 2 600 l'ont obtenu lors de la session 2014, 3 000 lors de la session 2015. Le retard observé est surtout accumulé au cours du second cycle professionnel. En particulier, plus de 90 % des élèves ayant obtenu leur diplôme en 2015 n'ont pas redoublé au cours du collège. Après l'obtention d'un CAP, 15 % des lauréats, notamment les élèves « à l'heure » des filières « Mécanique - électricité - électronique » et « Échanges et gestion », ont choisi de poursuivre leurs études en

6 – Probabilité d'obtenir un diplôme professionnel selon l'académie de sixième (%)

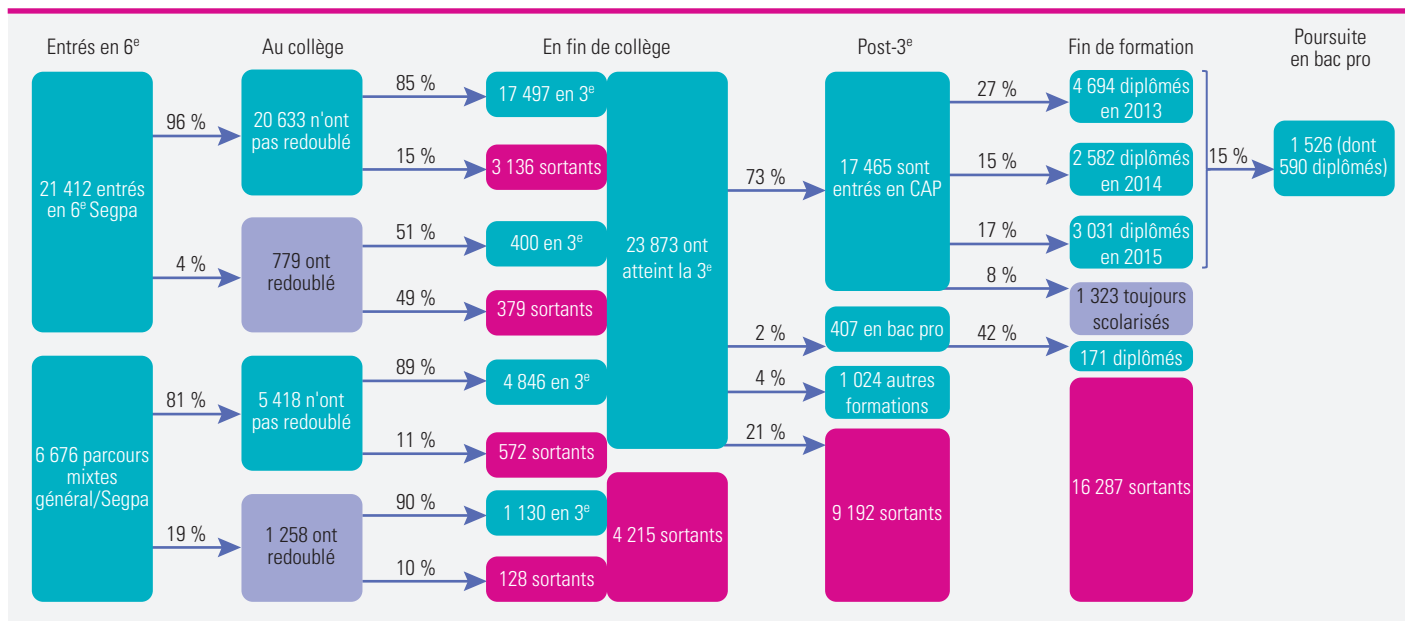


Source : MENESR-DEPP

deuxième année de baccalauréat professionnel. Le poids de la filière « Mécanique » explique la surreprésentation des garçons (62 % alors qu'ils ne représentaient que 57 % des diplômés au CAP). À l'issue de la session 2015, 600 élèves ont ainsi obtenu leur baccalauréat professionnel. Ce diplôme est par ailleurs décroché de manière exceptionnelle par des élèves qui ont fait le choix de cette filière directement après une troisième Segpa (moins de 200).

Finalement, à l'issue des sessions d'examen 2015, sur les 28 100 élèves de Segpa entrés en sixième en 2007, 58 % sont sortis du système éducatif sans aucun diplôme. Les sorties ont surtout eu lieu en cours et en fin de collège (respectivement 26 % et 30 % du total des sortants), mais aussi tout au long du second cycle professionnel (44 %).

7 – Parcours des élèves de Segpa



Lecture : parmi les 23 873 élèves de Segpa ayant atteint la 3^e, 73 % se sont inscrits en CAP et 21 % sont sortis.

Source : MENESR-DEPP

Le taux de diplômés s'élève à 37 % (à 3 % pour le seul baccalauréat professionnel). Le profil de ces diplômés est complémentaire de celui des sortants. Il s'agit en effet plus souvent de filles (43 % contre 38 % pour l'ensemble des élèves de Segpa) et d'enfants dont les parents sont ouvriers (41 % contre 37 %). ■

en savoir plus

- + CAILLE J.-P., VALLET L.-A., « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école ou le collège français. Une étude d'ensemble », *Les dossiers d'Éducation et formations*, n° 67, MEN-DEP, 1996.
- + HUYGUEBAERT J., « L'estime de soi des élèves de Segpa », Mémoire de Master spécialité « Professorat des écoles », IUFM Villeneuve-d'Ascq, 2012-2013.
- + TALI F., « L'orientation vers les enseignements adaptés », in *Diversité*, n° 169, 2012.
- + Pour accéder aux FIGURES 2 et 5, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

Définitions

Les Segpa, sections d'enseignement général et professionnel adapté, sont des structures spécialisées intégrées dans certains collèges. Elles ont été créées en 1996 pour remplacer les sections d'éducation spécialisée (SES). En 2007, comme le précise la circulaire 2006-139, elles accueillent des élèves « présentant des difficultés scolaires graves et durables auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien et l'allongement des cycles », ce qui explique que pratiquement tous les élèves accueillis en Segpa ont au moins un an de retard. Les Segpa dispensent des enseignements adaptés et ont une taille minimale de quatre divisions (de la sixième à la troisième) pour permettre aux élèves d'accomplir un cursus complet dans un même collège. L'orientation en Segpa comporte deux phases : - soit une préorientation en fin de CM2 en tenant compte de la procédure de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA) ;

- soit une orientation en fin de sixième « générale » avec également l'avis de la CDOEA. Pour en savoir plus : <http://eduscol.education.fr/cid46765/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte.html>
Réseau Ambition Réussite : de 2006 à 2013, une partie des établissements relevant de l'éducation prioritaire ont appartenu au « Réseau Ambition Réussite » (RAR) puis au dispositif « Écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite » (Éclair). À la rentrée 2014, il y a eu une refonte de la politique de l'éducation prioritaire avec la création de réseaux d'éducation prioritaire REP et REP+.

Cette étude a été réalisée à partir de deux sources statistiques :

- les fichiers Faere (Fichiers anonymisés d'élèves pour la recherche et les études), dans lesquels sont répertoriés les élèves scolarisés en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte) dans les établissements du secteur public et du secteur privé sous contrat, les apprentis, ainsi que les candidats aux examens du DNB,

baccalauréat, et autres examens professionnels. Les élèves ont pu être suivis jusqu'à la rentrée scolaire 2014 et la session d'examen de juin 2015. Le dispositif ne couvre toutefois pas l'ensemble des trajectoires possibles (départ à l'étranger, scolarité dans un établissement médico-social, ou dans un établissement privé hors contrat par exemple). On considère que les élèves non retrouvés dans les fichiers sont des « sortants » ; - le « panel 2007 » qui est un échantillon représentatif d'élèves entrés en sixième en 2007 dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou d'un département d'outre-mer. Ce panel permet d'une part, de suivre la trajectoire scolaire des élèves jusqu'à leur entrée dans la vie active, et d'autre part, grâce aux enquêtes « Famille » de 2008 et 2011, de recueillir des informations sur le milieu social et familial des élèves.

Champ de l'étude : élèves entrés en classe de Segpa dès leur entrée au collège (sixième Segpa) ou après avoir suivi une année ou plus dans le cursus « général » au collège. ■